

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

MSA BERRY-TOURAINNE

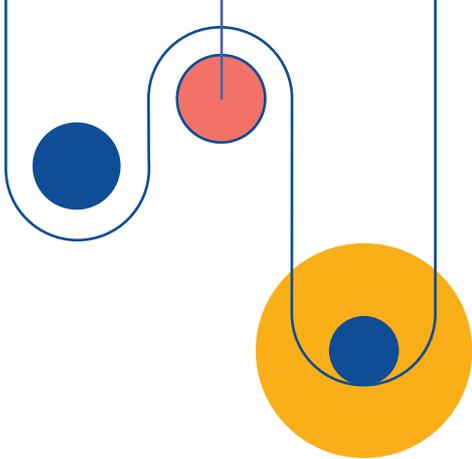


L'essentiel & plus encore

Conception : Service Communication MSA Berry-Touraine

Photos : Service images CCMSA - Adobe Stock

Impression : IMSA - avril 2024



SOMMAIRE

DÉCOUVRIR LA MSA BERRY-TOURAINNE

Le Conseil d'Administration	p. 7
La Direction Générale	p. 8
La carte d'identité.....	p. 9
Un maillage territorial	p. 10
Les chiffres clés.....	p. 11

GARANTIR LA PROTECTION SOCIALE

Famille - Solidarité - Logement	p. 16
Retraite.....	p. 18
Cotisations et recouvrement	p. 20
Santé.....	p. 22
Contrôle médical et dentaire	p. 24

ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT AUX PARTICULIERS

La médecine du travail.....	p. 26
La prévention santé	p. 27
L'Action Sanitaire et Sociale	p. 28

ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT AUX PROFESSIONNELS AGRICOLES

La prévention des risques professionnels.....	p. 31
Aide crise agricole	p. 33
L'Offre Grands Comptes.....	p. 34
Le Conseil en entreprise	p. 34

AGIR POUR LES TERRITOIRES

Développement des territoires	p. 36
L'animation du réseau des élus.....	p. 38
La relation de services	p. 40
Les services numériques	p. 41
Partenariat avec les France services	p. 41
Plateau MSA CAF.....	p. 41
Organisation de soins	p. 42

ÊTRE UN ACTEUR RESPONSABLE

Détecter et améliorer	p. 44
Environnement	p. 46
Les ressources humaines	p. 46
Performance.....	p. 47
Bilan général et compte de résultat.....	p. 48

PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICES ÉTOFFÉE

Les structures de l'offre de services.....	p. 50
--	-------

ÉDITO



«Au moment où je rédige ce propos, je termine mon mandat national de Président de la CCMSA. Assumer ces fonctions pendant ces quelques 9 années pour servir la MSA aura été pour moi un honneur. Je poursuis cependant mon mandat de Président de la MSA Berry-Touraine jusqu'au terme de mon engagement, à savoir à l'issue des élections MSA de 2025.

Cette charnière est l'occasion d'insister sur la nécessité de l'engagement. Quel que soit le collège auquel ils appartiennent, je remercie tous ceux qui se sont engagés dans des responsabilités d'élus. Sans cette fibre de militantisme, il n'y a pas de Mutualisme. C'est le sens de la thématique largement traitée et débattue lors des dernières Journées Nationales de la MSA, coorganisées par la MSA Berry-Touraine et la CCMSA les 19 et 20 octobre derniers.

Ce modèle de responsabilité et de démocratie, choisi pour la mise en œuvre de la solidarité au sein du monde agricole est le meilleur, à condition qu'on le fasse vivre. J'exhorte donc chaque électeur agricole à voter lors du prochain scrutin, en mars 2025. Nous avons à défendre en effet notre double rôle d'Organisme Professionnel Agricole et d'Organisme de Protection Sociale, au service de nos ressortissants.

La crise, qui a connu son point d'orgue au moment du dernier Salon International de l'Agriculture, mais qui n'est pas terminée, nous a rappelé deux réalités : la protection sociale agricole est un amortisseur des situations de précarité des salariés et des non-salariés agricoles, mais elle est aussi un système largement incompris dans sa construction et ses apports. Et cette mécompréhension est le fait non seulement d'une part importante des ressortissants, mais aussi de partenaires de toute nature. Il y a donc un défi existentiel à relever : faire connaître nos actions, mais également fédérer autour de la légitimité du modèle.

Dans cette attente, nous avons à travailler en particulier sur deux axes.

Le premier : le service à nos adhérents. Il est le meilleur moyen de garder nos publics arrimés à la MSA. Pour cela, nous devons mobiliser nos moyens et en obtenir davantage pour améliorer nos systèmes d'information et nos outils métiers. C'est indispensable pour assurer une régularité et une homogénéité de service, et nous permettre de redéployer de l'effectif vers les populations qui en ont le plus besoin et de consacrer de la ressource à l'innovation.

Le second : la dynamique mutualiste. Notre réseau de plus de 13 000 délégués est unique. Il apporte indéniablement une énergie et une attention dédiées aux territoires. Son modèle de démocratie électorale vient reconnaître l'engagement du monde agricole pour le monde agricole et plus encore. Ainsi, durant l'année 2023, 185 élus de la MSA Berry-Touraine ont organisé 38 actions sur les territoires, au terme de 1622 heures de bénévolat, générant la participation de 4155 personnes.

Ce maillage est un bien précieux qui assoit l'existence de la MSA. Il faudra donc faire des élections de 2025 une réussite.

Je remercie chacun, élus et salariés de l'entreprise, et compte sur tous.»

Pascal CORMERY - Président de la MSA Berry-Touraine



«L'actualité de ce début d'année emporte tout sur son passage, escamotant ainsi les faits 2023. Bien des raisons, plus ou moins profondes, se cristallisent dans cette crise, que certains observateurs avertis sauront sans doute qualifier mieux que quiconque, avec un peu de recul sur les événements.

Indéniablement, la MSA n'aura pas bien vécu les événements, même si elle n'en est pas l'épicentre, car derrière des manifestations d'hostilité, variables selon les régions, elle aura senti une mise en cause aussi de sa mission de solidarité, pourtant portée par un modèle mutualiste.

C'est pourquoi il est important de rappeler un fait marquant de l'année 2023, à la fois événementiel mais ô combien symbolique : les Journées Nationales de la MSA, les 19 et 20 octobre, organisées par notre caisse et la CCMSA.

Ce fut un événement symbolique à un double titre.

D'abord parce que c'est la dernière édition pour le Président national, Pascal Cormery, qui a tout juste clôturé son mandat début avril 2024. L'organiser sur le territoire de la caisse locale dont il est par ailleurs Président fut également un honneur.

Ensuite, parce que le thème de ces deux journées portait sur le Mutualisme, valeur fondatrice de notre institution. Les intervenants, issus de l'économie sociale et solidaire, de mutuelles de santé, de coopératives et de syndicats agricoles, mais aussi du terrain, ont pu témoigner devant un parterre d'administrateurs, d'agents de direction et de partenaires de la MSA, de l'importance de l'engagement mutualiste en tant que modèle pour répondre aux défis de demain.

C'est ce modèle de solidarité, géré par les élus, construit autour du principe selon lequel chacun contribue en fonction de ses moyens pour obtenir une couverture des risques sociaux qui a été plébiscité : « il renforce la cohésion sociale et contribue au développement des territoires ».

A l'épreuve de la crise actuelle du monde agricole, c'est un rempart contre les inégalités face aux risques sociaux, qu'il nous faudra rendre plus visible et plus intelligible pour maintenir son acceptabilité par ceux qui doutent et assurer ainsi son avenir.

Car là est la réalité et la finalité du travail de chaque salarié de la MSA Berry-Touraine : mettre en œuvre ce système en plus de l'action sur les territoires qui s'y adosse et le complète.

Ainsi, en 2023, la caisse s'est efforcée d'être au rendez-vous de ses engagements de service. Les résultats en sont honorables, même s'ils s'avèrent perfectibles à certains moments, sur certains segments, pour garantir régularité et homogénéité du service à ses ressortissants.

Au quotidien les équipes cherchent à optimiser les méthodes, parfaire l'organisation, arbitrer les moyens, dans le cadre de ressources contraintes. La qualité du service est aussi le meilleur moyen de contribuer localement à la pérennité du régime et nationalement à la crédibilité de notre action.

Une année nous sépare du renouvellement des mandats et de l'engagement de négociation avec les pouvoirs publics relative à la future Convention d'Objectifs et de Gestion. Nous allons mettre à profit ce temps pour arriver à ces échéances dans les meilleures conditions, nous améliorer avec les différentes composantes du régime : exploitants, salariés, employeurs.

Merci à toutes et tous pour les efforts consentis : ils servent la bonne marche de l'entreprise, la satisfaction de nos publics et la promotion de notre modèle»

Etienne LE MAUR - Directeur de la MSA Berry-Touraine



DÉCOUVRIR

LA MSA BERRY-TOURAINNE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 30 administrateurs, le Conseil d'Administration est notamment chargé de :

- ❖ définir les orientations générales concernant la gestion et le fonctionnement de la caisse,
- ❖ adopter le budget,
- ❖ déterminer la politique d'Action Sanitaire et Sociale et de Santé-Sécurité au Travail.

1^{er} COLLÈGE

Mme BARON Christelle (41)
 M. BARRE Bernard (36)
 M. CORMERY Pascal, Président (37)
 M. GAUSSANT Fabrice, Vice-Président (41)
 M. GEORGE Dominique (37)
 M. LUGNOT Jean-Marie (36)
 M. ROBIN Pierre (37)
 M. SÉMION Michel (36)
 M. TERRIER Guy (41)

2^{ème} COLLÈGE

M. BLIN Daniel (37)
 M. BULTEL Didier, 1^{er} Vice-Président (36)
 M. CHARASSON Denis (36)
 M. DOUCET Claude (36)
 M. FAUCHÉ Jean-Louis (37)
 M. GAILLARD Joël (41)
 M. JOUANNET Jean-Noël (37)
 M. LAMY Stéphane (41)
 Mme OUÉDRAOGO Isabelle (37)
 M. PITARD Serge (41)
 M. THÉBAULT Bernard (36)
 M. VAILLANT Claude (41)

3^{ème} COLLÈGE

M. DENORMANDIE Arnaud, Vice-Président (GAEC de l'Abbé - 36)
 M. JOUBERT Régis (GAEC du Chanvre - 37)
 Mme LATOUR Anne-Sophie (Groupement d'Employeurs de Touraine - 37)
 Mme LEMAIRE Brigitte (Environnement 41 - 41)
 M. QUANTIN Jean-Philippe (SCEA de la Popinellerie - 36)
 M. SIMIER Hervé (SCEA Simier - 36)

Représentants de l'UDAF

Mme ROCHOUX Annie (36)
 M. JOUBERT Jean (37)
 UDAF 41 (en cours de désignation)

Représentants du CSE (voix consultative)

Mme VIEIRA Cécile (36)

Mme BARZIC TRICOCHÉ Emeline (37)

M. GENTIL Vincent (41)

Afin de préparer ses décisions, le Conseil d'Administration se réunit en Comités ou Commissions spécialisés par domaine d'intervention de la MSA. Chacun d'eux est composé d'administrateurs préparant les travaux du Conseil d'administration. Les principaux comités et commissions sont les suivants :

- ❖ Le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale (CPASS)
- ❖ Le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale Restreint (CRASS)
- ❖ La Commission de Recours Amiable (CRA)
- ❖ Le Comité de la Protection Sociale des Non-Salariés Agricoles (CPSNS)
- ❖ Le Comité de la Protection Sociale des Salariés Agricoles (CPSS)
- ❖ La Commission des Marchés



Représentants du Conseil d'Administration - Novembre 2023.



LA DIRECTION GÉNÉRALE



Cyril BALME

Directeur comptable et financier
Direction financière
et de la Maîtrise des Risques

2

Juliette CHATELUT

Sous Directrice
Direction des services aux entreprises

3

Etienne LE MAUR

Directeur Général

1

Marie DEPARDIEU-TREMEAUD

Directrice Adjointe
Direction des ressources

4

Andrée MANES

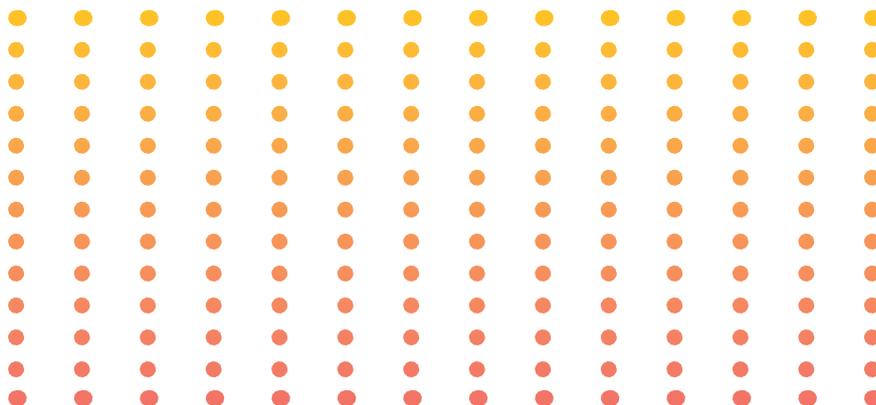
Directrice Adjointe
Direction de la solidarité et
du développement des territoires

6

Delphine LEBREUILLY

Sous Directrice
Direction des services aux assurés

5





LA CARTE D'IDENTITÉ



L'essentiel & plus encore

Deuxième régime de protection sociale en France, la Mutualité Sociale Agricole assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole : exploitants, salariés, employeurs de main-d'œuvre et leurs familles. Présente sur les départements de l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher, la MSA Berry-Touraine accompagne au quotidien ses adhérents.



Notre mission

Interlocutrice unique de ses ressortissants, la MSA les accompagne tout au long de leur vie en permettant le recours aux prestations auxquelles ils peuvent prétendre en santé, famille, retraite, accident du travail et maladie professionnelle. Elle assure le recouvrement, non seulement des cotisations et contributions sociales, mais également de l'assurance chômage et des cotisations conventionnelles pour de nombreux organismes.

En complément de sa mission de service public de la Sécurité Sociale, elle organise et gère la médecine du travail ainsi que la prévention des risques professionnels. Cette gestion en guichet unique qui facilite la vie quotidienne des assurés, simplifie leurs démarches et permet de mieux les connaître pour une prise en charge personnalisée, adaptée à leur situation.

Acteur reconnu des territoires ruraux et reconnue par les pouvoirs publics comme l'opérateur social de référence du monde agricole. La MSA intervient à travers sa politique d'action sociale dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, de l'habitat, de l'insertion, de l'accès aux soins, de la prévention santé et de la perte d'autonomie.



Solidarité, responsabilité et démocratie sociale pour le monde agricole

La MSA dispose d'un lien privilégié et particulièrement fort avec ses adhérents qui repose sur les valeurs du mutualisme : la solidarité, la responsabilité et la démocratie sociale. Il est incarné par les 13 760 délégués cantonaux élus par eux et parmi eux, pour les représenter durant cinq ans. Leurs élections sont organisées depuis 1949.



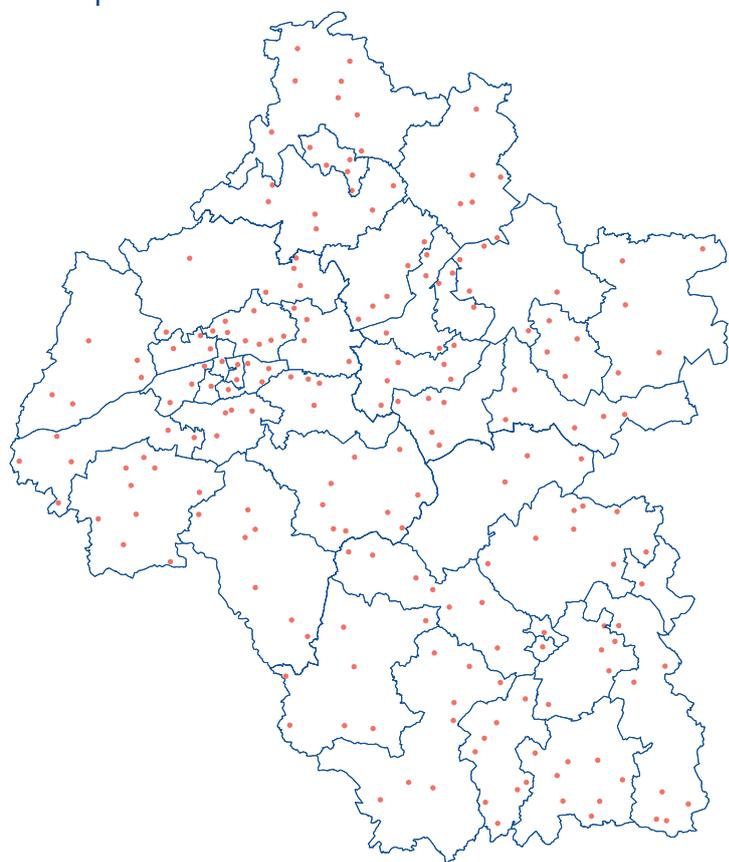
Les 4 objectifs principaux de la MSA Berry-Touraine

- ❖ renforcer la qualité et la proximité du service aux adhérents,
- ❖ optimiser les ressources disponibles par une meilleure synergie,
- ❖ améliorer l'efficacité dans la gestion des moyens et développer l'action sanitaire et sociale,
- ❖ contribuer à la pérennité des missions de la MSA.

UN MAILLAGE TERRITORIAL



La MSA Berry-Touraine s'appuie sur ses élus qui constituent un réseau au plus près des populations



La MSA est le seul organisme à disposer de représentants locaux élus par l'ensemble des adhérents dans chaque canton. Elle bénéficie ainsi d'un maillage dense qui lui permet d'agir au plus près des préoccupations des individus, des entreprises et des territoires. **Les élus locaux constituent un relais précieux entre les adhérents et le Conseil d'Administration, que ce soit en termes d'information ou d'expression des besoins.**

Les élus assurent une veille active dans leur entourage professionnel et privé en signalant à la MSA les difficultés, les situations de fragilité ou encore les personnes dont l'état est préoccupant. Ils créent, proposent et portent des projets locaux et nationaux au service des adhérents.



295

élus titulaires sur nos 3 départements



38 actions organisées sur les territoires

185 délégués impliqués

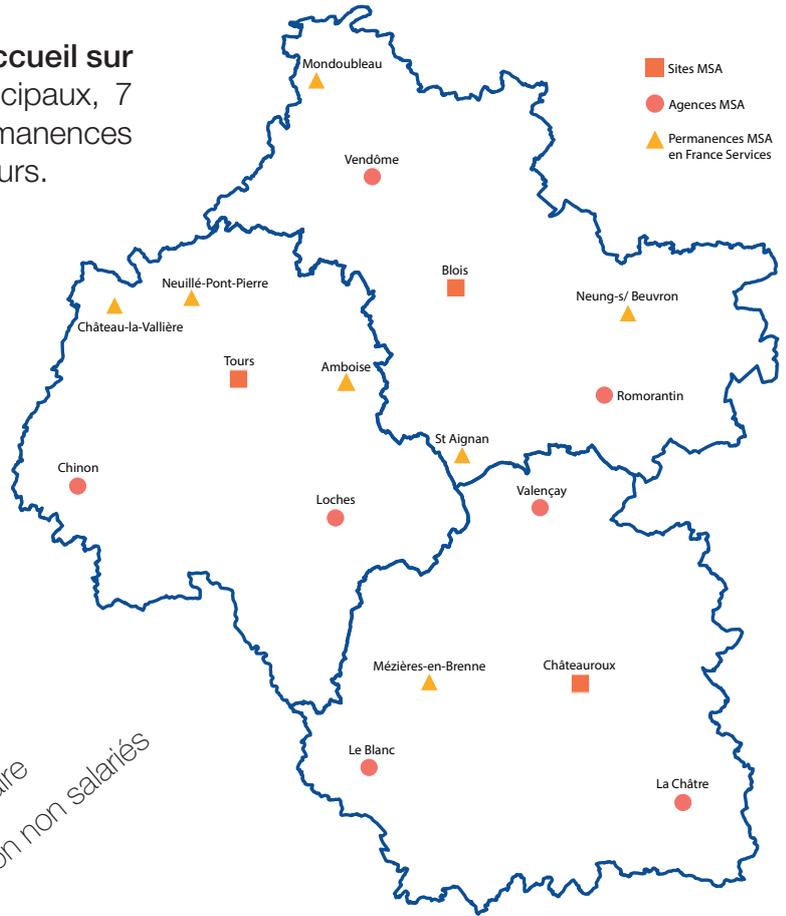
1622 heures de bénévolat

4 155 participants



Une présence sur 3 départements

La MSA Berry Touraine propose 16 points d'accueil sur l'ensemble de son territoire avec 3 sites principaux, 7 agences MSA dont 2 France Services, et des permanences régulières dans 6 France Services autres opérateurs.



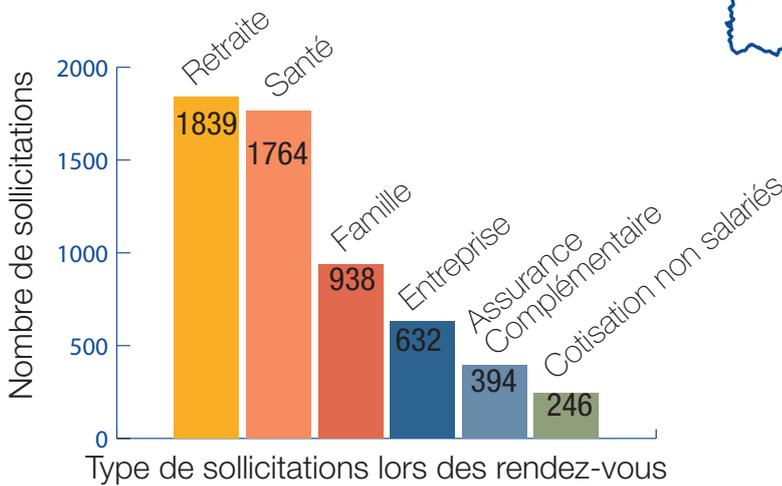
5 201 (+13.26% /2022)

personnes accueillies spontanément dans les 3 sites principaux en 2023.

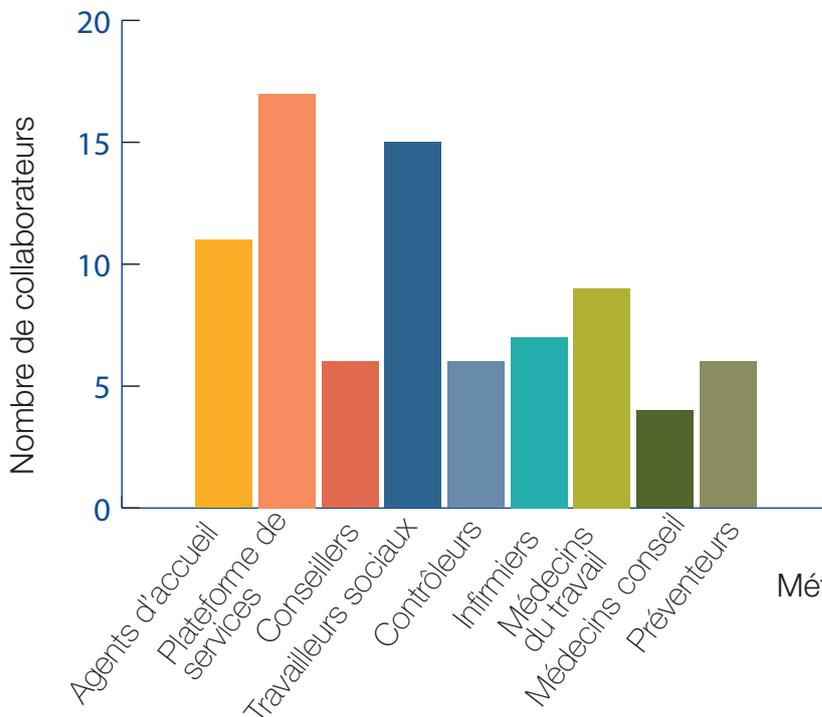


3 671 (+7% /2022)

personnes reçues sur rendez-vous en présentiel en 2023.



Pour répondre aux divers besoins de ses adhérents, la MSA Berry-Touraine emploie 314 collaborateurs, dont plus de 80 sont directement en contact avec le public.



LES CHIFFRES CLÉS

Les ressortissants actifs



10 337 exploitants



4 838 employeurs de main d'oeuvre



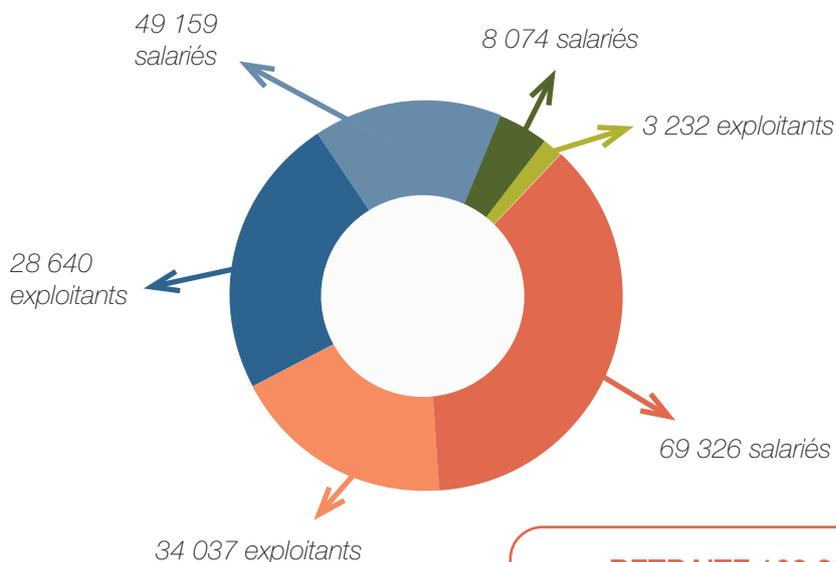
22 551 salariés effectif temps plein



Les bénéficiaires →

SANTÉ 77 799
PERSONNES
PROTÉGÉES

FAMILLE 11 306
PERSONNES
PROTÉGÉES





Montant des prestations →

TOTAL DES PRESTATIONS
642.38 millions d'€

BRANCHE SANTÉ
162.36 millions d'€

BRANCHE RETRAITE
436.32 millions d'€

BRANCHE FAMILLE
43.7 millions d'€



Accidents du travail :
12.9 millions d'€

Invalidité :
7.7 millions d'€

Maladie Maternité :
141.76 millions d'€

Allocation logement :
5.8 millions d'€

Prestation familiales :
20.9 millions d'€

RSA Prime d'activité :
9.5 millions d'€

Allocation Adulte Handicapé :
7.5 millions d'€

Retraite obligatoire :
406.2 millions d'€

Retraite complémentaire obligatoire
30.12 millions d'€

Le volume d'activité →

651.27 Millions d'€

*Prestations versées
dont l'Action Sanitaire et
Sociale et la Prévention des
Risques Professionnels*

303 Millions d'€

*Cotisations techniques
+ CSG*



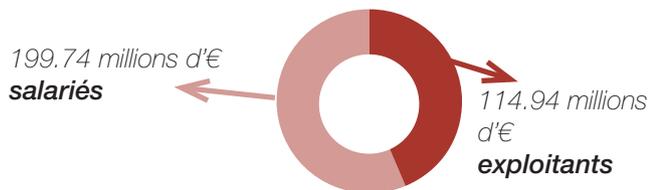
Pour **1€** de cotisations perçues

2.15€ de prestations versées

LE FINANCEMENT →

LES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

314.68 millions d'€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

27.77 millions d'€

dont 27.52 millions d'€ d'allocations de gestion

LES DÉPENSES →

DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT :

26.40 millions d'€

LE COÛT DE GESTION →

COÛT DE GESTION

Le coût de gestion est en baisse.

pour **100€** de prestations versées

2.44€ de charges

LES EFFECTIFS →

319 salariés à la MSA Berry-Touraine

302.4 équivalents temps plein

SATISFACTION →

Le taux de satisfaction des adhérents **75 %**

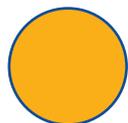




GARANTIR

LA PROTECTION SOCIALE





FAMILLE • SOLIDARITÉ • LOGEMENT

Ses missions

Afin de promouvoir le bien-être des familles et de favoriser leur épanouissement, la MSA Berry-Touraine a pour mission d'accompagner les familles à différentes étapes de leur vie en leur offrant un soutien financier significatif. Cela se matérialise par :

- ❖ Le versement des primes à la naissance et à l'adoption ainsi que des aides pour la garde des enfants et par le versement d'aides financières liées à l'éducation et aux loisirs des enfants.
- ❖ L'amélioration des conditions de logement et le cadre de vie des familles en participant aux dépenses liées au logement dans le cadre d'un déménagement, d'une location, d'un achat ou de l'amélioration de son habitat.
- ❖ Le soutien des assurés en situation de précarité, d'isolement ou de handicap avec les allocations de solidarité et d'insertion ainsi que par le versement des minima sociaux.

En tant qu'interlocuteur privilégié des conseils départementaux pour la gestion et le paiement du Revenu de Solidarité Active, la MSA Berry-Touraine s'engage à être présente pour répondre aux besoins de chacun.



11 306

La population Famille Berry-Touraine a diminué en proportion de 4 % par rapport à celle de 2022, et de 10 % sur la branche des non salariées agricoles.



Les faits marquants

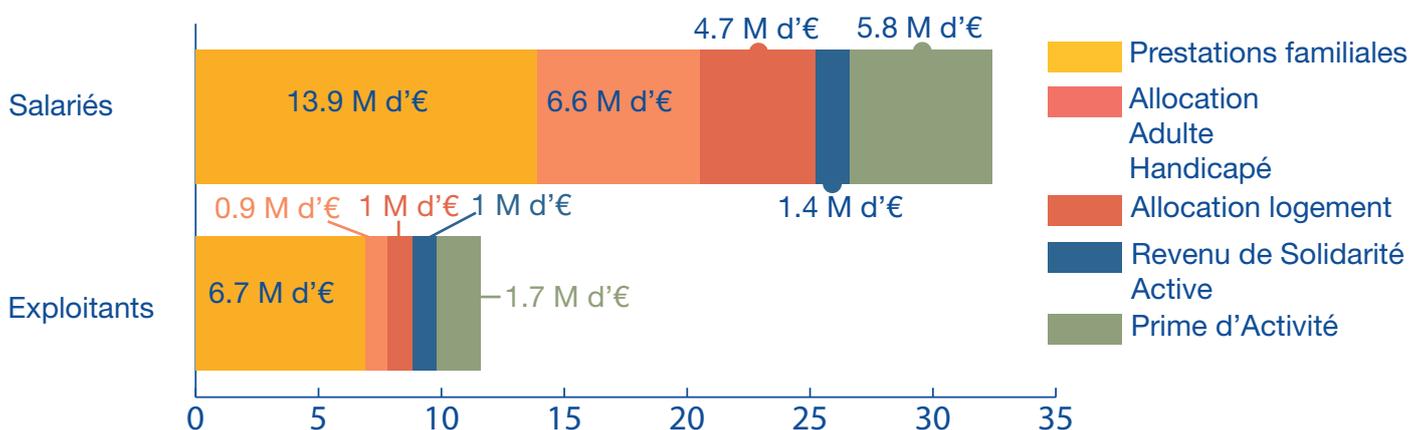
- ❖ **Le principe de déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) a été acté et entré en vigueur le 1er octobre 2023.** A compter de cette date et afin d'assurer l'indépendance financière du bénéficiaire, l'AAH pourra être calculée sans tenir compte des revenus du conjoint.





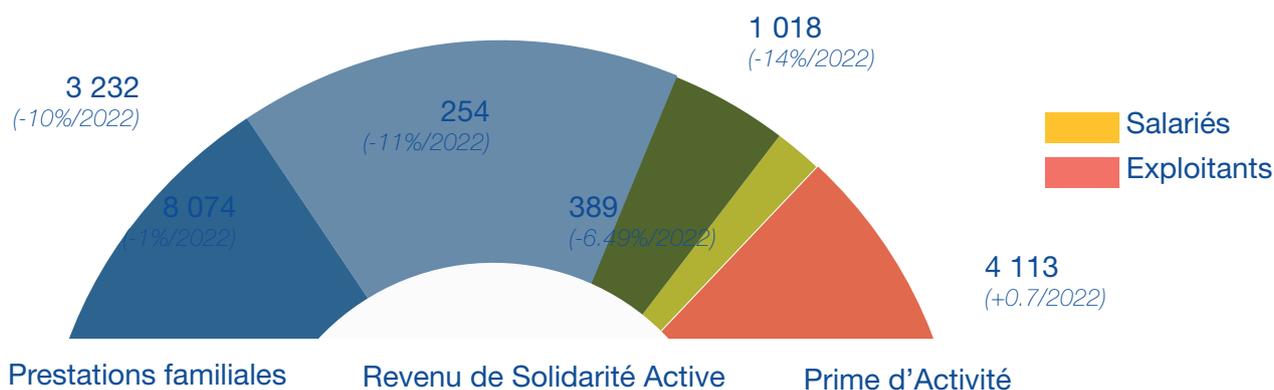
Chiffres clés

Prestations versées en 2023



**Montant total de prestations versées
43.7 millions d'euros en 2023**

Nombre et répartition des bénéficiaires





RETRAITE

Ses missions

La mission du Service retraite est d'assurer l'instruction de toute demande de retraite. Il conduit l'étude des droits et le versement des prestations afférentes à la vieillesse, au veuvage et à la retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés.

La MSA Berry-Touraine prend en charge cette activité pour le compte des ressortissants de la MSA Beauce Cœur De Loire dans le cadre des mutualisations de proximité.

Les prestations versées concernent les droits propres attribués aux non-salariés et aux salariés, mais également les droits de réversion versée au conjoint survivant en cas de décès.

Le service entretient un partenariat étroit avec la CARSAT afin d'optimiser les modalités de traitement des dossiers communs.



5 443

Nouvelles attributions en 2023

(études de droits Propres, Dérivés et ASPA)



Les faits marquants



- ❖ Revalorisation des pensions de retraite à hauteur de 0,80% dès le 1/01/2023
- ❖ Revalorisation de la valeur du point de Retraite Complémentaire Obligatoire (RCO) au 1/01/2023 à 0,3642 (régularisation réalisée le 9 Mars 2024)
- ❖ Réforme des retraites instaurée par la loi 2023-270 du 14 Avril 2023 de financement rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023 applicable aux assurés nés à compter du 1er Septembre 1961 dont la date d'effet de la retraite se situe à partir du 1er septembre 2023. Elle comprend :
 - Relèvement de l'âge légal de 62 à 64 ans à raison de 3 mois par génération (64 ans à compter de la génération 1968)
 - Augmentation de la durée d'assurance requise pour bénéficier d'un taux plein (172 trimestres à compter de la génération 1965)
 - Cumul emploi retraite générateur de droits à retraite
 - Création d'un dispositif de pension d'orphelin
 - Evolutions sur des éléments de carrière à retenir : AVPF, IJ, Stages professionnels, ...

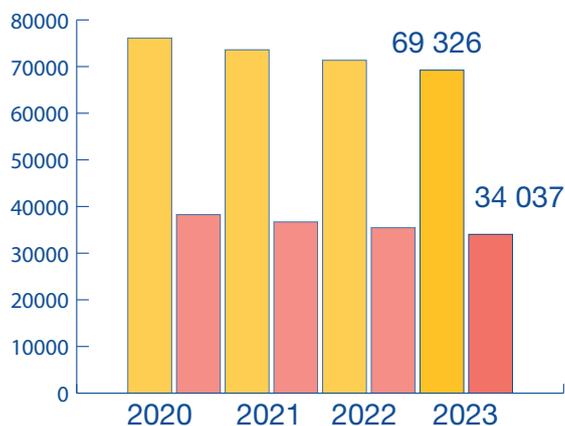


- Attribution de droits (points) gratuits pour les Retraites Complémentaire Obligatoire aux assurés non-salariés qui bénéficient d'une retraite liquidée à taux plein.
- Evolution de la loi Chassaigne 2, augmentation de 100 € à partir du 01/09/2023 pour les bénéficiaires titulaires d'un droit avant cette date.
 - Puis à compter du 1er septembre 2023, toute nouvelle attribution est calculée en fonction de l'évolution du SMIC par rapport à l'année précédente.
- Evolution du Minimum Contributif (MICO).
 - Pour les pensions prenant effet avant le 1er septembre 2023, attribution d'une majoration (MAJEX) visant à relever le plafond du MICO de 100 € maximum selon les activités et ressources des assurés.
 - Etape 1 : applicable aux assurés dont la date d'entrée en jouissance est comprise entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2022. Paiement réalisé en septembre 2023.
 - Etape 2 : applicable aux bénéficiaires potentiels non inclus dans la première vague. Le versement prévu avant le 1er septembre 2024.
 - Toute nouvelle attribution de pension intervenant à compter du 1/09/2023 est calculée en fonction de l'évolution du SMIC par rapport à l'année précédente.



Chiffres clés

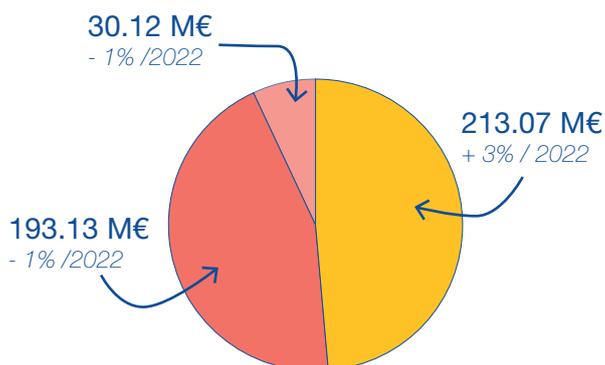
Évolution de la population retraitée



Bénéficiaires d'une retraite
103 363 en 2023

- Salariés
- Exploitants

Montants des retraites versées



Montant total des retraites versées
406.20 Millions d'euros
en 2023 (hors RCO)

- Salariés
- Exploitants
- Retraite Complémentaire Obligatoire - RCO à destination des exploitants



COTISATIONS ET RECOUVREMENT



Ses missions

Dans le cadre de ses missions, la MSA s'engage à accompagner et à soutenir les exploitants agricoles à chaque étape de leur parcours professionnel. Elle poursuit les missions suivantes :

- ❖ Identifier et affilier les exploitants lors de leur installation et de l'embauche de salariés ou de création d'entreprises.
- ❖ Gérer au fil des évolutions les données relatives notamment à l'état civil, aux parcelles, à l'assiette ou à l'appel des cotisations ainsi qu'aux modalités de déclaration.
- ❖ Informer les adhérents sur les évolutions législatives impactant particulièrement les taux de cotisations.
- ❖ Calculer les cotisations des non-salariés agricoles et gérer la Déclaration Sociale Nominative (DSN) des entreprises.
- ❖ Recouvrer les cotisations ainsi que les prestations indues par la mise en œuvre d'un recouvrement amiable ou contentieux.
- ❖ Instruire dans le cadre de la Commission de Recours Amiable (CRA) les demandes de remises de majorations de retard, la mise en place d'échéanciers de paiement, les recours individuels, les dossiers de prise en charge de cotisations.



482

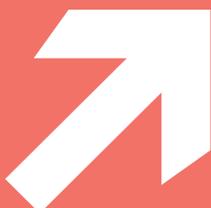
nouveaux installés soit une augmentation de 24.9% par rapport à 2022



Les faits marquants

❖ Guichet Unique des Entreprises/Registre National des Entreprises :

Dans l'optique d'accompagner les entreprises dans leurs démarches, une simplification des services en ligne dédiés aux professionnels a été mise en place. A compter du 1er janvier 2023, la création du Guichet Unique des Entreprises (GUE), vise à permettre une interface unique pour les formalités des entreprises, en remplacement des précédents Centres de Formalités des Entreprises (CFE).



❖ Unification des Déclarations Fiscales et Sociales :

La loi prévoyait d'unifier les déclarations fiscales et sociales en 2022. Cette mesure a été reportée en 2023. Ainsi, la Déclaration de Revenus Propres n'est plus nécessaire pour les adhérents de la MSA, celle-ci étant désormais faite directement auprès des impôts. Les informations sur les revenus agricoles sont ensuite transmises par les impôts à la MSA pour garantir la fiabilité des données. Ce n'est pas un alignement des assiettes sociales et fiscales, mais une unification des formalités déclaratives.



❖ Réforme de la PAC :

A compter du 1er janvier 2023, pour être éligibles aux aides relevant de la Politique Agricole Commune (PAC), certains critères doivent être respectés dont celui d'agriculteur actif. Cette notion d'agriculteur actif est basée sur des critères d'affiliation au régime agricole, dès lors que les personnes ayant atteint l'âge légal de limite de la retraite à taux plein n'aient pas fait valoir leurs droits à la retraite.



Chiffres clés

Population exploitants

10 337 (-1.2%)	Chefs d'exploitation
431 (-7.7%)	Conjoints collaborateurs
51 (0%)	Aides familiaux

Statuts juridiques

38%	Individuels
22%	EARL
12%	GAEC
28%	Autres sociétés



Régime fiscal des exploitants

85%	Réel
15%	Forfait

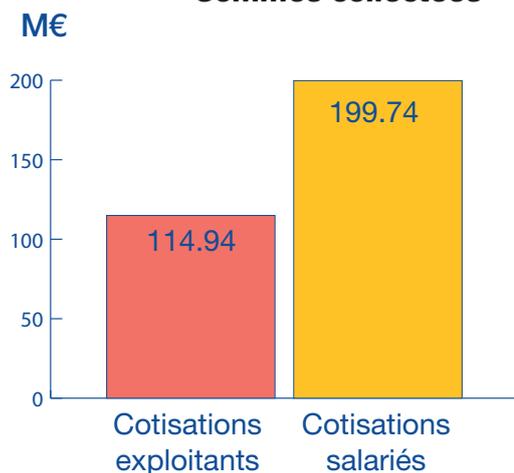
Les employeurs de main d'oeuvre

4 838	Employeurs
3 897	Employeurs en DSN
912	Employeurs en TESA s
412	Employeurs en TESA +

Population salariés

22 551	Effectifs Temps Plein
--------	-----------------------

Sommes collectées



Montant de cotisations et contributions collectées

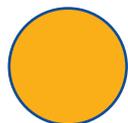
314.68 Millions d'euros en 2023
(inclus CSG-CRDS)

Le recouvrement des cotisations

303 dossiers

Le nombre de dossiers examinés par la Commission de Recours Amiable a augmenté de 24,42% en 2023 par rapport à 2022.





SANTÉ



Ses missions

Le service santé gère les droits et le versement des prestations assurance maladie, maternité, paternité, invalidité, décès et accidents du travail des assurés salariés et non-salariés agricoles. Il vérifie que les conditions administratives sont réunies avant le versement : remboursements des frais médicaux, des indemnités journalières, des rentes et pensions d'invalidité en cas d'inaptitude au travail.

Le service étudie les demandes de Complémentaire Santé Solidaire (CSS), assure la gestion de la part complémentaire de mutuelles partenaires et la gestion du système Sesam Vitale. Le service est également chargé du Recours Contre Tiers (RCT), qui permet de récupérer, lorsque la responsabilité du tiers est avérée, le montant des prestations versées auprès de l'assureur de ce tiers.



77 799

personnes protégées en 2023, un chiffre stable par rapport à 2022.



Les faits marquants

- ❖ **Mission « 0 assuré en ALD sans médecin traitant »**
L'objectif est de contacter tous les patients en ALD sans médecin traitant pour leur proposer des solutions.



- ❖ **Sage-femme référente**

Depuis le 12 novembre 2023, les femmes enceintes peuvent avoir une sage-femme référente pour un suivi continu pendant et après la grossesse, renforçant ainsi la coordination des soins.

- ❖ **Contraception d'urgence gratuite**

Depuis le 1er janvier 2023, une contraception d'urgence est disponible en pharmacie sans prescription ni avance de frais pour les mineurs et majeurs.

- ❖ **Changement du taux de prise en charge dentaire**

Le remboursement passe de 70% à 60% à partir du 15 octobre 2023.

- ❖ **Suspension de l'obligation vaccinale contre la Covid-19**

Par le décret du 13/05/2023, cette évolution permet la réintégration des professionnels et étudiants avec schéma vaccinal incomplet.



❖ Congé maternité, adoption et paternité des salariés agricoles :

Les conditions d'ouverture de droit assouplies depuis le 20/08/2023 : 6 mois d'immatriculation et de temps de travail.

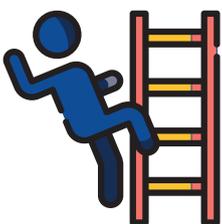
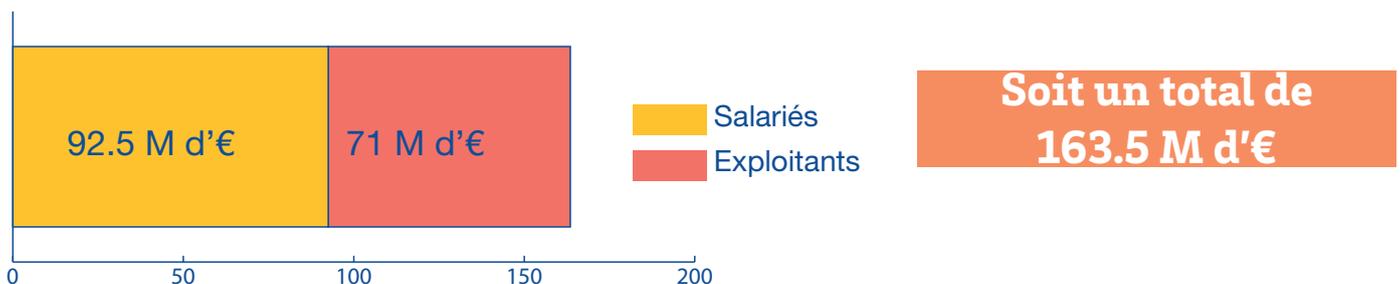
❖ Congé maternité, adoption et paternité des non-salariées agricoles

Les conditions d'ouverture de droit sont revues depuis le 20/08/2023. Pour pouvoir prétendre au bénéfice de l'allocation de remplacement en cas de maternité, adoption, les assurés doivent participer aux travaux de l'exploitation et remplir la condition d'assujettissement à l'AMEXA. La durée d'affiliation requise pour l'ouverture des droits est de 6 mois à la date présumée d'accouchement (ou à la date d'arrivée de l'enfant ou du début du congé paternité).



Chiffres clés

Montant des prestations santé versées* en 2023 en millions d'euros



Nombre de déclarations d'accident du travail et de maladie professionnelle en 2023

1 036 pour les salariés
182 pour les non salariés

• Délai moyen de traitement d'une feuille de soins

1.2 jours

Pour une feuille de soin électronique, via télétransmission par la carte vitale

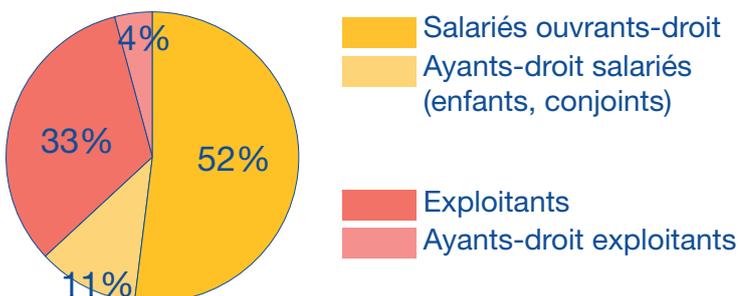


36 jours

Pour une feuille de soin papier

• Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

Population droits santé MSA

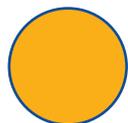


2666 personnes bénéficient d'une CSS gratuite

1196 personnes bénéficient d'une CSS payante



*Prestations Maladie Maternité exécutées en ville / Prestations Maladie Maternité exécutées en établissement / Prestations légales Invalidité / Prestations légales Décès / Actions de prévention Maladie Maternité / Prestations légales Accidents du Travail et Maladie Professionnelle

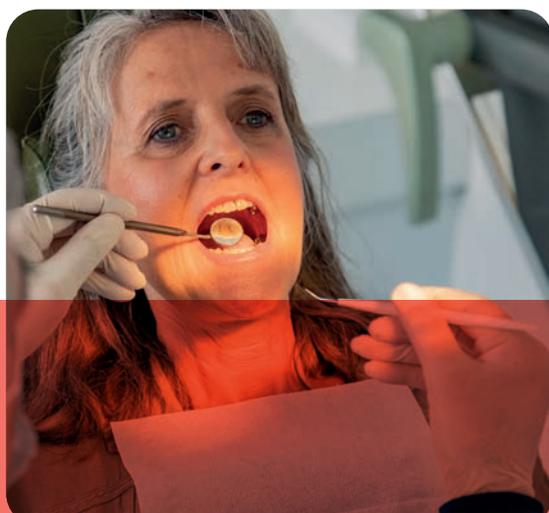


CONTRÔLE MÉDICAL ET DENTAIRE

Ses missions

Le contrôle médical a la responsabilité de donner un avis médical pour l'attribution des prestations versées par l'assurance maladie, maternité, invalidité, l'assurance accident de travail ainsi que la maladie professionnelle. Il porte son action sur les abus en matière de soins, prescriptions d'arrêts de travail et de tarification des actes et autres prestations.

Le contrôle médical et dentaire contribue également à la gestion du risque maladie qui est au cœur de la régulation du système de soins et se décline sous forme de multiples actions destinées à accroître l'efficacité du système de santé et à assurer à la population les meilleurs soins au meilleur coût : actions d'accompagnement des professionnels de santé, actions de pertinence et d'efficacité des soins, actions de prévention, actions de contrôle et de lutte contre la fraude.



1 284

assurés convoqués par les médecins conseils

Zoom « Les Instants Santé »

La MSA propose le programme « Instants Santé » pour sensibiliser la population éloignée de système de soins. Au cours de la récente campagne de 2023:

- ❖ 4385 invitations ont été envoyées à des personnes âgées de 16 à 74 ans
- ❖ 117 assurés de 16 ans ont bénéficié d'un chèque sport de 30 euros, encourageant l'activité physique dès le plus jeune âge.



Ces chiffres reflètent l'engagement continu de la MSA envers le bien-être de ses assurés, les encourageant à adopter des habitudes de vie saines pour prévenir les risques et favoriser une santé optimale.

Les chiffres clés



24 250

avis rendus toutes prestations confondues

8951

avis médicaux rendus sur les indemnités journalières Maladie, Accidents du Travail et maladies professionnelles

5530

avis Affection Longue Durée

889

avis dentaires



ASSURER

UN ACCOMPAGNEMENT





AUX PARTICULIERS

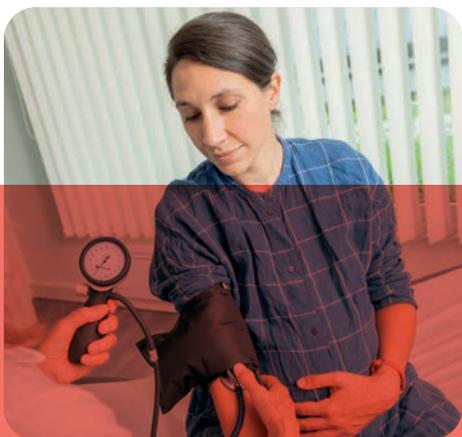


La médecine du travail

Les missions du service de santé et sécurité au travail s'articulent autour de deux axes, le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs et la prévention des risques professionnels, et d'une action transverse, la prévention de la désinsertion professionnelle.

L'équipe pluridisciplinaire assure ce suivi individuel à l'occasion de visites périodiques réglementaires et de visites circonstanciées. Ces visites permettent de réaliser une prévention secondaire ou tertiaire en contribuant à adapter les conditions de travail à l'état de santé du travailleur mais également une prévention primaire via une information ciblée ou la détection de signaux d'alerte.

En parallèle, elle conduit des actions en milieu du travail qui visent à analyser ces risques, en lien étroit avec les employeurs partenaires, avant de proposer des mesures permettant de les supprimer ou, à minima, de les minimiser.



Les faits marquants

L'année 2023 est une année de consolidation du service SST dans un contexte de restauration capacitaire et d'évolutions réglementaires. Le recrutement et la formation de professionnels de santé et la réorganisation des activités permettent d'envisager une offre de santé en adéquation avec les besoins des populations suivies même si l'équilibre n'est pas attendu avant l'année 2024.



Les chiffres clés

4 médecins et **3** infirmiers sont en formation à l'INMA au cours de l'année 202

50% des médecins exercent en temps partiel

Plus de **20** sites réguliers de visites (hors entreprises) témoignant d'un important maillage territorial.

Une très grande majorité d'entreprises de moins de **10** personnes mais **48** entreprises de plus de 50 personnes.



La prévention santé

La MSA mène des actions pour donner à chacun les moyens de devenir acteur de sa santé. Celles-ci visent en priorité à prévenir, dépister et promouvoir des comportements favorables à la santé tout au long de la vie et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins.

La réussite de ces projets est possible grâce aux partenariats engagés avec l'ARS, les CPAM, des MFR, des lycées agricoles et les associations locales, notamment : l'ASEPT, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers, Oppelia VRS 41, L'APLEAT-ACEP, ...



117 jeunes assurés agricoles

ont eu recours aux Instants Santé

50 élèves de MFR ou lycées agricoles ont bénéficié des programmes de prévention des addictions Cap COLIBRI ou TABADO

319 personnes éloignées du parcours de soin ont bénéficié d'un bilan de santé spécifique

33.4 % des enfants et jeunes de 3 à 24 ans ont bénéficié d'un examen de prévention bucco-dentaire.»

15.16 % des participants au dispositif Instants Santé réintègrent le parcours de santé

52.8 % des femmes ciblées ont participé au dépistage organisé du cancer du sein

60 assurés ont participé à un entretien motivationnel à l'arrêt du tabac



Des actions de prévention santé à toutes les étapes de la vie

47.6 % des femmes invitées ont participé au dépistage organisé du cancer du col de l'utérus



1 581 seniors ont pris part à une action collective de prévention adaptée

43 % des adhérents âgés de 50 à 74 ans ont participé au dépistage du cancer colorectal

59.6 % des assurés en ALD et 60.2 % pour les 65 ans et plus ont été vaccinés contre la grippe





L'Action Sanitaire et Sociale

Par son accompagnement individuel ou collectif et ses aides financières, l'action sanitaire et sociale vise à permettre à la population agricole de mieux vivre sur les territoires ruraux. Elle adapte ses actions aux besoins des ressortissants.

Le public accompagné et les axes d'intervention :

Les salariés et les exploitants, actifs ou retraités, avec des problèmes de santé :

01 La famille et les jeunes : accompagner les familles dans leur parcours de vie / favoriser l'autonomie et la place des jeunes dans les territoires ruraux / contribuer à un cadre de vie adapté aux besoins des familles.

02 Les actifs fragilisés : accompagner les personnes fragilisées / prévenir la désinsertion professionnelle des actifs / promouvoir l'insertion par l'activité économique / prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel des actifs agricoles.

03 Les seniors : lutter contre l'isolement des personnes âgées et soutenir les solidarités de proximité / favoriser l'accompagnement à domicile des retraités et prévenir la perte de l'autonomie des plus fragiles.

Le service social de la MSA Berry-Touraine :

❖ **16 travailleurs sociaux** répartis sur les 3 départements assurent un accompagnement individuel et proposent des actions collectives.

❖ Depuis 2022, **un travailleur social est spécialisé dans la prise en charge des situations de mal-être.**

❖ **Une équipe administrative assure l'étude et la mise en paiement des prestations extralégales.**

2023

2 480 288 €

ont été consacrés à l'accompagnement individuel

258 672 €

ont été consacrés à l'action collective et les subventions



Stand ferme expo - novembre 2023



ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement individuel

❖ **8043 interventions sociales** sur l'année pour **2295 situations accompagnées** par les Travailleurs Sociaux

❖ **12 646 paiements** pour 34 prestations extralégales pour **3 037 bénéficiaires.**

❖ 371 dossiers étudiés par les administrateurs au cours des 10 CRASS

❖ Accompagnement des adhérents dans leurs parcours de vie : «je me sépare» et «j'ai perdu un proche» ...

L'accompagnement collectif

❖ **6 actions collectives organisées sur le territoire Berry-Touraine pour 70 participants.**

❖ 82 personnes bénéficiaires de séjours vacances

❖ **La présence sur des forums et sur ferme expo (37)**
Près de 300 personnes rencontrées lors de forums ou évènement du service social.



2023, des accompagnements spécifiques pour le travail social

PROGRAMME DECLIC

Programme de prévention santé/ social pour les personnes en situation de précarité. **48 personnes ont bénéficié d'un accompagnement spécifique.**



PROGRAMME PDPMEE

La **prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi** est un axe fort de l'accompagnement social. Elle se décline en MSA Berry-Touraine par une offre de service, telle que la mise à disposition des travailleurs sociaux auprès des personnes en arrêt de travail de plus de 30 jours, et par un accompagnement avec les services médicaux et Santé Sécurité au Travail MSA et les partenaires du territoire.



L'AIDE AU REPIT

Un accompagnement spécifique est proposé aux assurés **qui ont besoin de répit.**

Les chiffres clés

118

signalements de mal être

227

assurés concernés par l'aide au répit

690

secours et/ou aides coup de pouce attribués

2301

enfants concernés par l'aide aux vacances et aux loisirs

1355

bénéficiaires d'au moins une prestation vieillesse

1366

bénéficiaires d'au moins une prestation famille

402

bénéficiaires d'au moins une prestation santé



Zoom sur le programme mal-être

Sous l'égide des Préfets de département, la MSA participe activement à la mise en œuvre de la feuille de route relative à la prévention du Mal Être et à l'accompagnement des agriculteurs et des salariés agricoles. Le référent Mal Être nommé en MSA Berry-Touraine, participe sur les 3 départements aux comités pléniers animés par les Préfets et aux comités techniques animés par la MSA ou la Chambre d'Agriculture.

Focus sur une action : Créons du lien avant l'hiver

Pour cette première édition sous le thème évocateur "Créons du lien avant l'hiver", les travailleurs sociaux ont accueilli 26 assurés venus des trois départements. Cette journée chaleureuse et riche en échanges, a d'ores et déjà suscité de grande attente pour l'édition 2024.





AUX PROFESSIONNELS AGRICOLES



La prévention des risques professionnels

Sa mission : développer la culture de prévention

Les conseillers en prévention assurent des missions de diagnostic, de conseil et d'accompagnement auprès des salariés et non salariés agricoles. Ils contribuent à l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail des adhérents



140

Diagnosics de prévention



Les faits marquants

- ❖ Suivi du Plan Santé Sécurité au Travail 2021-2025 avec la réalisation de 416 actions.



❖ Espaces confinés en vinification

Le service PRP en partenariat avec la CCMSA a proposé à 6 travailleurs agricoles une formation/test « espaces confinés » pour mieux appréhender les dangers potentiels, échanger sur les mesures de sécurité nécessaires et intervenir de manière appropriée en cas d'urgence.

❖ Les contrats de prévention

Les entreprises signataires d'une convention nationale d'objectifs de prévention (CNOP) peuvent bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour améliorer les conditions de travail à travers un contrat de prévention. En 2023, 4 contrats de prévention ont été signés pour un montant total de 104 079€.

- ❖ 66 entreprises agricoles ont bénéficié des aides financières AFSA/AFSE pour un montant total de 152 047€.



Les chiffres clés

68

Accompagnements et suivi de projet

23

Etudes de poste

23

Enquêtes accidents du travail et maladies professionnelles

29

Participations aux CSE/CSSCT



Actions de formation

- ❖ Affilage/affûtage
- ❖ Contention bovine
- ❖ Tronçonneuse
- ❖ Bruit
- ❖ Document unique

- ❖ Risque chimique
- ❖ Chute en hauteur
- ❖ Intervenir en espace confinés

59 actions
550 salariés,
exploitants, élèves

- ❖ PRAP
- ❖ Gestes et postures
- ❖ Secourisme
- ❖ Ergonomie au poste de travail

- ❖ Maître de stage et d'apprentissage
- ❖ Chasse aux risques

✓ Manifestations 2023

Ferme Expo 2023 - MSA

Animation « comprendre les bovins » : Cette action co-animée avec Rémi DES-CHAMBRE, formateur à l'institut de l'élevage, propose au grand public d'aller au contact des bovins afin de mieux comprendre leur comportement. Elle met en avant le savoir faire des éleveurs pour travailler en sécurité avec les animaux.

Parrainage Chiens de troupeaux : ACTIL (association chiens de troupeaux d'Indre-et-Loire) associée à la MSA a permis à 7 élèves de BTS « Productions animales » du Lycée Tours/Fondettes d'être sensibilisés à la conduite d'un troupeau avec un chien.



✓ Communication

Espaces confinés en viticulture

Suite un accident mortel dans un chai, la MSA en collaboration avec la DREETS et la Fédération des Associations Viticoles ont souhaité alerter les professionnels sur les dangers du monoxyde de carbone. Les mesures de prévention (captage à la source, ventilation, détection) sont les moyens les plus efficaces pour lutter contre ce risque mortel. Pour les aider dans leur démarche de prévention, des supports de communication ont été diffusés auprès des vignerons et sont consultables sur les sites internet des 3 organismes.



AUX PROFESSIONNELS AGRICOLES



Aide crise agricole

❖ Un crédit du Fonds d'Action Sanitaire et Sociale de la MSA

Celui-ci a permis la prise en charge en 2023 de Cotisations personnelles et salariales à hauteur de 366 291€. **81 adhérents en ont bénéficié.**

❖ Le dispositif «Prise en charge Ukraine»

Plus de 1 800 000€ ont été affecté aux Cotisations d'un millier d'Exploitants et d'Employeurs de main d'œuvre.

Des aides pour les entreprises en cas de difficultés de paiement

La MSA a mis en place des solutions pour soutenir et accompagner les chefs d'exploitation et d'entreprise agricole.

Ainsi, des échéanciers de paiement peuvent être mis en place.



En cas de difficulté, et sous certaines conditions, une remise totale ou partielle des majorations et pénalités de retard peut être accordée. La demande est étudiée par la Commission de Recours Amiable (CRA) ou par le directeur en fonction du montant des majorations de retard pour lesquelles la remise est sollicitée.

🔍 Les chiffres clés

En 2023

- ❖ **363 échéanciers de paiement de plus de 3 mois ont été accordés**
- ❖ **80 % pour des cotisations personnelles, pour un montant de 3 939 793 €.**

Nombre de bénéficiaires d'une remise de majorations de retard :

- ❖ **266 exploitants agricoles pour un montant de 155 917 €**
- ❖ **111 employeurs de main d'oeuvre pour un montant de 110 434 €**



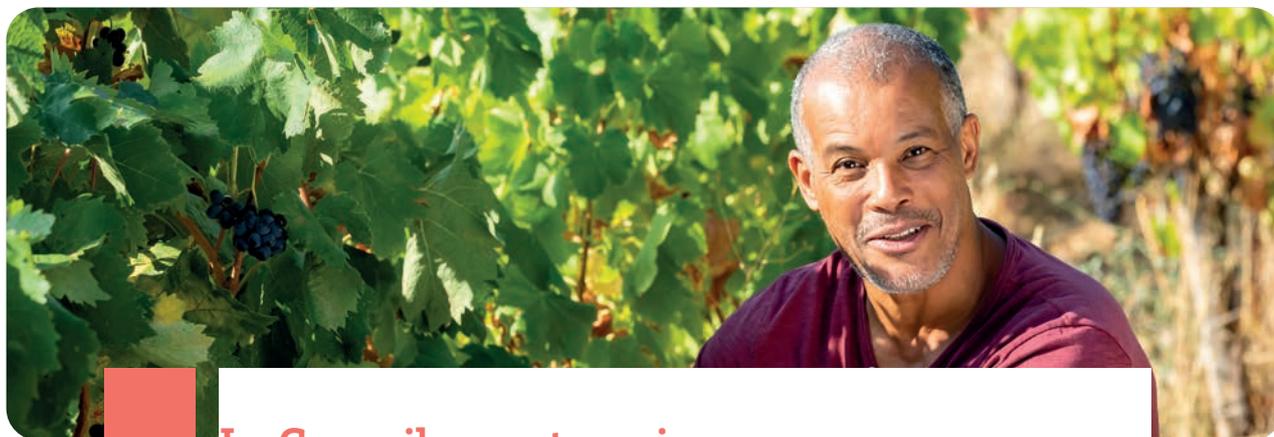
L'Offre Grands Comptes

Une offre de services aux Entreprises Grands Comptes a été déployée en 2023. Cette offre conduit à généraliser les rencontres thématiques périodiques avec les employeurs Grands Comptes de plus de 50 salariés. Des actions d'accompagnement des salariés de ces entreprises permettent de faciliter les démarches MSA et de recours aux droits.

Les chiffres clés

- ❖ **7 RDV avec les Grands Comptes**
- ❖ **1 webinaire sur les Indemnités journalières**
- ❖ **2 webinaires sur le déploiement du nouveau TESA Simplifié**
- ❖ **L'accompagnement d'une entreprise Grand Compte qui a rejoint le régime agricole, à la suite d'une absorption.**

La MSA Berry Touraine met à disposition des employeurs de main d'œuvre les replay des webinaires sur sa chaîne youtube : <http://www.youtube.com/@MSABerry-Touraine>



Le Conseil en entreprise

1 310 entreprises rencontrées en 2023 (contre 1288 en 2022 soit + 1,71%) par les 6 conseillers du service pour enregistrer leurs affiliations ou modifier leurs statuts.

Les conseillers :

- ❖ assistent les futurs chefs d'entreprise dans leur démarche de création,
- ❖ effectuent un suivi particulier des créations de société,
- ❖ orientent et informent les adhérents et les chefs d'entreprises sur la protection sociale,
- ❖ aident les adhérents dans leurs démarches,
- ❖ animent des réunions d'information.



AGIR

POUR LES TERRITOIRES





La MSA Berry-Touraine met en synergie son offre en ingénierie sociale territoriale, la vie mutualiste portée par les délégués élus tous les 5 ans et l'offre de services constituée au fil du temps en complément de sa mission de base.

Auprès des partenaires

La MSA contribue à la mise en œuvre des politiques sociales tout particulièrement en milieu rural ainsi qu'à la mise place d'actions et de dispositifs répondant aux besoins des populations sur les territoires ruraux. Une équipe de terrain déploie des actions contribuant au dynamisme du monde rural, à accompagner les habitants et créer du lien entre eux.

En 2023, avec le déploiement du dispositif « Grandir en Milieu rural », la MSA a pu poursuivre son engagement en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité à travers de nombreux projets d'aide à la mobilité, de citoyenneté, de création de services.

La MSA soutient et accompagne un réseau de 16 MARPA sur le territoire Berry-Touraine. En 2023, la MSA a lancé une campagne d'évaluation auprès de ces résidences seniors garantissant un accueil de qualité.



Les chiffres clés

44

subventions octroyées aux partenaires pour un montant global de 134 500€

1 centre social et 6 espaces de vie sociale accompagnés en soutien à l'animation de la vie sociale

34

Relais Petite Enfance accompagnés

11

projets de jeunes soutenus via l'Appel à Projets Jeunes

39

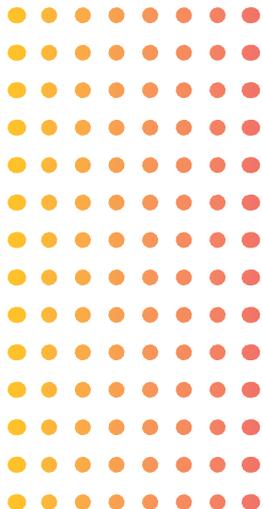
dossiers pour 300 000€ pour Grandir en Milieu Rural

20 ans de la Marpa de Oucques - 2023





Le dispositif Grandir en Milieu Rural de la MSA a permis de soutenir 39 projets sur les territoires ruraux :



INDRE

Commune de Valençay
"Mobilité verte pour les enfants"

La commune de Valençay a souhaité faire l'acquisition de 2 mini-bus électriques pour permettre aux enfants de l'extérieur du centre-ville d'être accueillis en centre de loisirs. Cet investissement favorise le déplacement des très jeunes enfants des communes alentours vers des lieux historiques, naturels ...

La MSA s'est associée à la commune, à la CAF de l'Indre et aux autres partenaires et a apporté son soutien financier pour un montant de 36 336€.



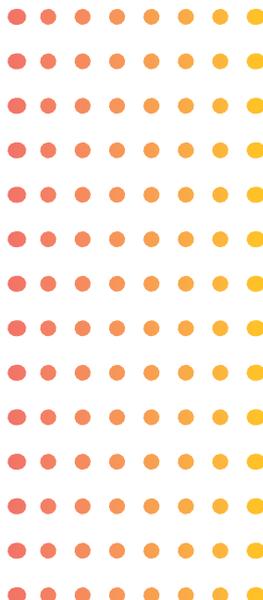
INDRE-ET-LOIRE

Communauté de Commune Loches Sud Touraine
"Espace parents itinérant"

La Communauté de communes Loches Sud Touraine prévoit l'ouverture d'un espace parents itinérant afin d'accompagner les familles. Grâce à la mise en place de ce service mobile, neutre, libre d'accès et gratuit, 3 types d'actions vont être proposés à tout parent ayant un ou plusieurs enfants de 0 à 18 ans et tout futur parent :

- aller vers les parents
- accompagnement individuel et collectif
- développement des partenariats et des réseaux de professionnel.

La MSA Berry-Touraine accompagne le projet à hauteur de 6 800€.



LOIR-ET-CHER

Communauté de Communes Val de Cher Controis
"Apprentissage d'Assistants Maternels"

L'EPCI s'engage dans l'accueil d'apprentis assistants maternels afin de soutenir la démarche de formation et renforcer la qualité de l'accueil au sein des crèches sur son territoire. La Communauté de communes Val de Cher Controis souhaite ainsi développer l'apprentissage dans ses structures afin de pallier la pénurie de professionnels et fidéliser le personnel par le biais d'une démarche de formation.

La MSA soutient le projet à hauteur de 19 800€.



L'animation du réseau des élus

L'année 2023 a permis à la vie mutualiste de poursuivre sa dynamique avec plusieurs temps forts organisés :

- ❖ 2 réunions des Présidents des Echelons Locaux ont permis des échanges de pratiques et effectuer un suivi régulier des informations législatives et de l'actualité MSA.
- ❖ Les réunions des 16 échelons locaux pour la préparation des actions et l'Assemblée Générale 2023 ont eu lieu en Janvier et Février 2023. Elles ont réuni 101 élus, soit 23% de participants (21% en 2022).
- ❖ Les réunions des 16 échelons locaux pour la préparation de l'Assemblée Générale 2024 ont eu lieu en Novembre et Décembre 2023. Elles ont réuni 97 élus, soit 22% de participants (18% en 2022).
- ❖ L'Assemblée Générale du 07 Avril 2023 à Issoudun (36) a rassemblé 97 élus, soit 33% de participants et 49% d'Élus présents et représentés.
- ❖ 24 élus ont pu bénéficier de trois formations proposées par la Caisse Centrale afin de les accompagner dans leur rôle de représentant de la MSA.

Zoom sur 6 actions

INDRE

Accueil Service SAnitaire (SESA)



En avril 2023, les élus de l'Echelon local Brenne ont accueilli trois étudiantes en faculté de médecine de Tours afin de réaliser un SESA sur le territoire. Les étudiantes ont pu déployer une action en prévention santé des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) auprès des éleveurs caprins de l'AOP Pouligny-St-Pierre pour les aider à agir contre les douleurs musculaires et améliorer leur santé globale.



Village Santé 3ème Edition



Le 09 septembre 2023, les élus de l'échelon local Champagne-Boischaut ont réuni 250 participants lors de l'action Village Santé à Valençay.

Le Village Santé est un concept innovant qui permet de proposer des ateliers de prévention, de sensibilisation, d'informations et des initiations. L'action a permis aux participants de découvrir les bienfaits d'un environnement sain, de repérer les facteurs participant à augmenter les risques pour sa santé et participer à l'attractivité locale du territoire.





INDRE-ET-LOIRE

Théâtre forum « Le harcèlement en scène »

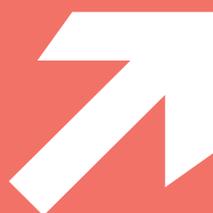


Le 09 février 2023, les élus des échelons locaux Tours Agglo et Chinon Ste Maure de Touraine ont réuni 120 participants lors d'un théâtre forum à Azay-le-Rideau animé par la compagnie « La Clef » sur le thème du harcèlement scolaire.

Cette action de prévention a permis aux jeunes d'identifier les comportements de harcèlement et de cyberharcèlement et de connaître les démarches à suivre en cas de détection de situation de ce type.



Conférence « Bien manger à petit budget »



Le 30 novembre 2023, 30 personnes ont assisté à la conférence « Bien manger à petit budget » à Joué les Tours organisée par les élus de l'échelon local Tours Agglo.

Les participants ont pu appréhender des notions autour de nombreux thèmes comme manger en juste proportion ; s'organiser dans ses achats : faire des listes, planifier ses menus ; choisir ses lieux d'achats : marché, petits commerces ; regarder les prix aux kilo.



LOIR-ET-CHER

Conférence « Bien dormir c'est possible »



Le 18 mars 2023, les élus de l'échelon local Beauce Val-De-Cisse ont organisé une action sur le thème du sommeil. Ce dernier représente en effet plus d'un tiers de notre vie mais 54% des français jugent leur sommeil insuffisant alors qu'il est déterminant pour la croissance, la maturation cérébrale et la préservation des capacités cognitives.

Cette action de sensibilisation a permis aux 146 participants de bien identifier les mécanismes du sommeil et d'apprendre à mieux le gérer.



J'adopte les bons réflexes



Les 24 avril et 4 mai 2023, 106 personnes assistaient aux actions « J'adopte les bons réflexes » organisées par les élus de l'échelon local Nord 41 et dispensées par la Gendarmerie. Ces actions ont permis de sensibiliser les participants aux dangers de la route et de les informer sur les comportements à adopter face aux incivilités et tentatives d'arnaques.





La relation de services

La MSA Berry-Touraine s'engage au plus près de ses adhérents par le maintien de sa proximité avec **16 points d'accueil sur l'ensemble du territoire**. Cette présence physique s'adjoint à des modalités de réponse omnicanales avec le renforcement du numérique.

La fréquentation des accueils enregistre **une hausse de près de 10%** des adhérents reçus en rendez-vous et en accueil sans-rendez depuis 2022. Parallèlement, on observe :

- ❖ **un accroissement des flux numériques avec une augmentation des documents déposés via les services en ligne et l'application Ma MSA&Moi**

- ❖ davantage de démarches réalisées directement en ligne par les adhérents (deux tiers en 2023)

- ❖ une hausse du nombre des messages envoyés via la rubrique mes contacts du service en ligne.

Les équipes sont mobilisées pour apporter la meilleure qualité de réponse possible, et accompagne les adhérents dans la réalisation des démarches en ligne.



Les chiffres clés



118 089

Appels entrants



32 251

des messages par internet



8 452

adhérents reçus sur site et en agences



64,2%

des démarches adhérents sont dématérialisées



16

points d'accueils



30 219

visiteurs sur WEMAP

Formation des correspondants accueil aux services en ligne



- ❖ Accompagnement numérique renforcé pour les adhérents
- ❖ Atteinte de l'objectif COG de dématérialisation des documents
- ❖ Augmentation du nombre de documents reçus via les services en ligne et l'application Ma MSA&Moi

Création carte Wemap



La MSA Berry-Touraine a publié sur le site internet une nouvelle carte interactive permettant à chaque adhérent de se renseigner sur les modalités d'accès des 16 points d'accueils. 30 219 personnes ont visité cette carte en 2023.

Accueil 2.0



Une démarche d'écoute client a été déployée à travers l'analyse d'un questionnaire auprès de 32 adhérents et un focus groupe de 7 personnes sur le site de Tours. Ils ont pu s'exprimer sur leur vécu de l'espace d'accueil de Tours et leurs propositions d'amélioration.





Les services numériques

La MSA Berry-Touraine renforce l'utilisation des services en ligne des particuliers et des professionnels. La dématérialisation permet à chacun de réaliser immédiatement et depuis son espace privé des démarches.

En 2023, plus de 80 000 adhérents étaient abonnés à leur espace privé soit une hausse de 5% par rapport à 2022.



1 332 990

visites du site internet MSA
Berry-Touraine

ma
MSA
& moi

192 629

9 connexions à l'appli mobile Ma MSA&Moi,
soit presque 20% de plus qu'en 2022



Partenariat avec les France services

Des permanences MSA sont réalisées par les agents d'accueil au sein de 6 France Services sur l'ensemble du territoire. La fréquentation a augmenté de plus de 20%. Ces permanences confirment leur utilité avec une notoriété croissante sur nos territoires.

Parallèlement, les sollicitations d'adhérents sur l'ensemble des France Services hors permanence MSA sont en hausse de 14% et semblent traduire le **succès croissant du dispositif France Services.**



France
services



Plateau MSA CAF

Le plateau MSA/CAF de Châteauroux, créé en février 2020, prend en charge des appels téléphoniques de la Branche famille du régime général, permettant ainsi de répondre à des demandes simples des usagers pour le compte d'une dizaine de CAF.

Le nombre d'appels est défini et réparti journalièrement entre les 4 plateaux MSA (Auvergne, Armorique, Languedoc et Berry -Touraine). Selon le flux présenté, les Conseillers Service aux Usagers (CSU) répondent également à des sollicitations par mails. Depuis 2022, la MSA Berry-Touraine est pilote en qualité de représentante de la MSA et a la charge du suivi opérationnel du dispositif.



Les faits marquants

Le dispositif a évolué fin 2023, pour donner suite au retrait de la MSA Alpes du Nord. Ses effectifs ont été redéployés sur les 4 autres sites.

❖ **En Berry-Touraine : 27 CSU prévus en 2024 contre 20 de 2020 à 2023.**

784 387
appels traités

119 885
mails pris en charge



Organisation de soins

La MSA est impliquée depuis plusieurs années dans l'amélioration de l'accessibilité aux soins, particulièrement dans les territoires ruraux : elle participe à la lutte contre les déserts médicaux, en partenariat et collaboration avec l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance Maladie, les collectivités territoriales et les représentants des professionnels de santé.

La MSA Berry-Touraine propose un accompagnement personnalisé, individualisé et gratuit sur l'ensemble du territoire à la constitution de Structures d'Exercice Coordonné (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé - CPTS, Maisons de Santé Pluridisciplinaires – MSP, Centres de Santé – CDS, Equipes de Soins Primaires – ESP...) à chaque étape de leur construction.

Pour ce faire, elle met à disposition, pour les professionnels de santé, porteurs de projet lors de la création de Structures d'Exercice Coordonné, une Chargée de Développement Territorial en Santé (CDTS) pour les accompagner :

- ❖ En amont du projet, la CDTS prend contact avec les acteurs et participe à l'organisation du projet. Elle contribue à la réalisation d'un état des lieux et à la construction du projet de santé.
- ❖ En aval, elle communique sur le projet, accompagne les professionnels de santé et suit la mise en œuvre.

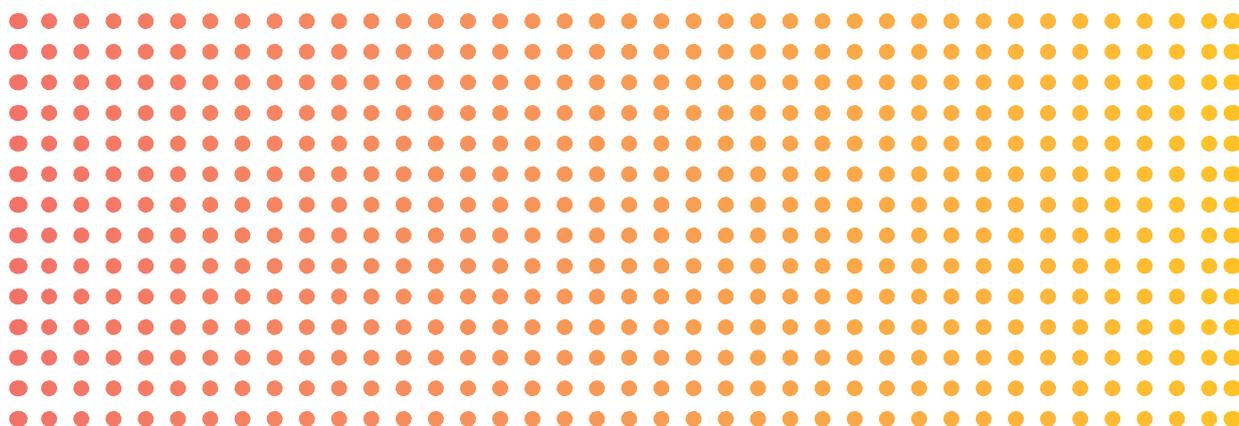
En fonction des besoins définis par les porteurs de projet, la MSA peut apporter :

Un soutien technique en ingénierie de projet :

- ❖ Apport d'outils et d'éléments de méthode (données statistiques, aide au diagnostic territorial, guides méthodologiques, statut juridique...), fiche-action et document type....,
- ❖ Aide au montage des projets de la lettre d'intention à l'adhésion : rencontres avec les équipes, aide à la rédaction du projet de santé...

Une aide logistique et juridique :

- ❖ Organisation des réunions de travail entre professionnels de santé,
- ❖ Lien avec et entre les porteurs du projet et les autres institutions (ARS, CPAM, URPS, collectivités, établissements de santé,...)
- ❖ Communication...





ÊTRE

UN ACTEUR RESPONSABLE





La Lutte Contre la Fraude

La Lutte Contre la Fraude (LCF) et la détection du travail dissimulé font partie intégrante des missions de la MSA Berry-Touraine.

Il s'agit, à travers les dispositifs en place, de garantir aux assurés l'ensemble des droits auxquels ils peuvent prétendre tout en veillant au respect de la réglementation.

Une fois par trimestre un Comité de Lutte contre la Fraude dont l'objet est d'examiner les dossiers détectés par les services se réunit. La participation de la caisse aux comités départementaux et aux réunions régionales permet de renforcer la performance des actions.

Au titre également du pilotage du dispositif, un plan local annuel de Lutte Contre la Fraude est établi. Il intègre notamment l'exploitation de l'ensemble des requêtes institutionnelles LCF obligatoires ainsi que des requêtes locales. L'instruction des signalements est également une des missions du service.

En 2023, **la MSA Berry-Touraine a qualifié 147 dossiers de frauduleux**. Au total, le préjudice financier détecté s'élève à **241 416 €** et a permis d'éviter un préjudice de 87 620 € de fraude aux prestations.

602 956 €

montant des redressements au titre du travail dissimulé

La maîtrise des risques

Le dispositif de contrôle interne permet une maîtrise raisonnable de l'ensemble des processus mis en œuvre par l'entreprise. Il intègre les actions de maîtrise des risques et les axes de contrôle interne définis en matière de prestations, de recouvrement de cotisations et de sécurité des habilitations informatiques. Il s'agit de veiller à l'exactitude des montants versés ou appelés, lutter contre la fraude, sécuriser les systèmes d'informations, garantir la continuité d'activité, le tout dans un objectif de qualité de service.

- ❖ **261 processus sont étudiés pour analyser les risques financiers**, réglementaires, de fraudes internes et externes.
- ❖ **7 700 contrôles relevant d'Actions de Contrôle Interne (ACI)** définies nationalement ont été réalisés. 403 anomalies **dont 148 avec incidence financière** ont été relevés, pour un montant de 101 000 €.
- ❖ 2 990 contrôles relevant d'ACI localement définies ont été réalisés pour s'assurer du bon droit à la bonne personne.

Il faut noter que les nouvelles dispositions du décret sur le contrôle interne applicable au 01/01/23 renforcent le dispositif existant.

La vérification comptable

Dans le cadre du contrôle interne, il doit être vérifié annuellement un quota de dossiers de prestations et cotisations. Les résultats permettent de certifier les comptes au niveau national par les commissaires aux comptes et au niveau local de vérifier l'exactitude des prestations et des cotisations pour s'assurer que le paiement ou l'encaissement est exact.

Le service vérification comptable contrôle un échantillon de tous les dossiers de toutes les législations, santé, famille, retraite, action sanitaire et sociale et cotisations. Ce contrôle est effectué après les paiements.

4752 contrôles ont été effectués en 2023

247 anomalies ont été détectées dont 100 avec incidence financière pour un montant de 11 353 €

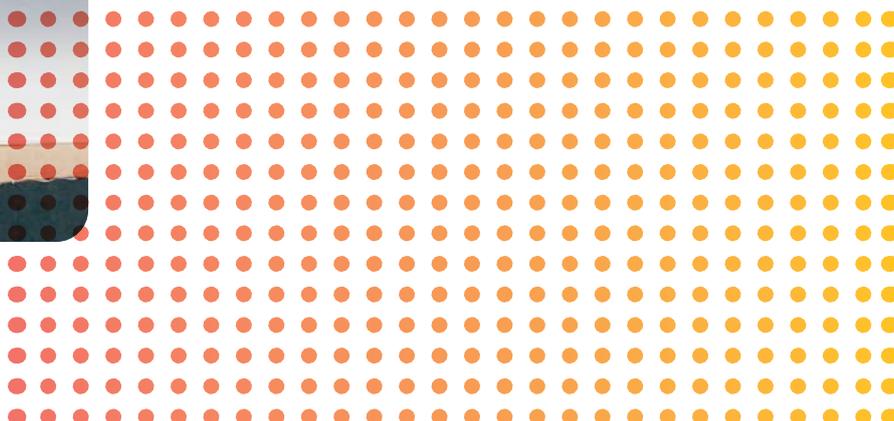


L'activité contrôle

Le service du contrôle, composé de six agents agréés et assermentés, exerce son activité sur trois départements. Ses missions principales englobent :

- ❖ **Assujettissement et affiliation des entreprises agricoles** : En 2023, 55 contrôles ont été effectués, identifiant 17 anomalies et générant des redressements totalisant 106 802 €, soit 8 607 € en positif et 98 195 € en négatif. Par ailleurs, 12 contrôles ont porté sur la gestion du parcellaire, conduisant à 6 anomalies et un redressement négatif de 2 018 €.
- ❖ **Vérification des revenus pour le calcul des cotisations sociales des exploitants** : Sur 155 contrôles réalisés, 84 anomalies ont été détectées, aboutissant à des redressements de 807 385 €, avec 51 031 € en positif et 756 354 € en négatif.
- ❖ **Contrôle des employeurs de main d'œuvre** : 63 entreprises ont été contrôlées, conduisant à la détection de 9 anomalies et à des redressements positifs de 30 324 € au titre des cotisations.
- ❖ **Contrôle du droit aux prestations santé, famille et retraite** : Parmi les 188 contrôles effectués, 23 anomalies ont été relevées, entraînant des redressements de 119 891 €, soit 47 781 € en positif et 72 109 € en négatif.
- ❖ **Contrôles liés aux mesures d'aides exceptionnelles en réponse à la pandémie de coronavirus** : 28 contrôles ont été réalisés sur la bonne application de ces mesures, identifiant des anomalies dans 5 cas, entraînant des redressements de 9 393 € en positif.

En outre, lors de ces contrôles, un travail d'information et de prévention est mené, rappelant aux employeurs leurs obligations, telles que la Déclaration Unique d'Embauche, le Titre Emploi Simplifié Agricole, la tenue du registre du personnel et les modalités d'emploi dans le cadre d'embauche de salariés étrangers.





Environnement



Dans un contexte international marqué par des tensions sur les approvisionnements énergétiques, les autorités publiques ont émis des directives à l'attention de tous les services publics concernant la nécessité de promouvoir la sobriété énergétique. Il a été demandé de réduire les consommations de manière significative, soit de 10 % sur une période de deux ans.

Ces directives sont appliquées dans les bâtiments de la MSA :
 Les chaudières sont programmées pour limiter la température à 19 degrés en période hivernale.
 Les cabinets médicaux bénéficient d'un chauffage d'appoint en raison de la spécificité de leur activité.

La MSA Berry-Touraine a mis en place d'autres actions RSSE :

- ❖ La mise en place de **bacs de tri** supplémentaires ont été déployés dans l'entreprise et permettent de renforcer la dynamique RSSE.
- ❖ **Des boîtes à livres** ont été mises en place dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable.
- ❖ **Le covoiturage** est systématiquement encouragé grâce à l'outil applicatif de réservation de l'entreprise.



Les ressources humaines

La MSA Berry-Touraine est bien plus qu'une institution : **elle incarne les valeurs et l'engagement des femmes et des hommes dévoués au service du monde agricole et rural.** À travers ses initiatives en matière de gestion des ressources humaines et son programme de formation annuel. Elles'engage pleinement à soutenir l'évolution professionnelle de ses employés, dans le but ultime de mieux servir ses adhérents.



Les collaborateurs

319
personnes physiques en CDI

302.4
Equivalents Temps Plein

51 hommes  **268** femmes 



La formation

224
formations
organisées

dont 69 en
Interne et 155
en Externe

307
salariés
formés

11 570
heures de
formation



Performance

Contacts mails

- ❖ Taux de mails traités en moins de 48 heures
Objectif : 85%

94.70% (+27.46%/2022)

Prestations familiales

- ❖ Délai moyen de démarche des prestations légales (prestations famille, prestations logement et minima sociaux)
Objectif : 17 jours

10 jours (-6.73%/2022)

- ❖ Délai moyen de démarche des bénéficiaires de minima sociaux :
Objectif : 14 jours

7.8 jours (-4.84%/2022)

Prestations retraite

- ❖ Taux de dossiers Droits Propres notifiés avant la date d'entrée en jouissance
Objectif : 80%

77.9% (+2%/2022)

Prestations santé

- ❖ Délai de paiement des indemnités journalières Maladie non subrogées salariés
Objectif : 20 jours

18.44 jours (0.3%/2022)

- ❖ Délai de paiement des indemnités journalières Accident du travail non subrogées :
Objectif : 21 jours

12.78 jours (-2.8%/2022)

- ❖ Délai de paiement des indemnités journalières Maternité versées aux assurées :
Objectif : 33 jours

27.13 jours (-0.54%/2022)



Bilan général au 31 décembre 2023 (en milliers d'euros)

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

❖ Immobilisations incorporelles	195
❖ Immobilisations corporelles	
■ Terrains et constructions	15 244
■ Installations et matériels	5 337
❖ Immobilisations financières	
■ Participations	475
■ Prêts	1 058
■ Autres immobilisations	116

ACTIF CIRCULANT

❖ Créances d'exploitation	
■ Cotisants, créances douteuses et provisions	73 894
Autres créances	42 189

TOTAL GENERAL 138 507

PROPRE

CAPITAUX PROPRES

❖ Réserves	
■ Réserves médecine travail	861
❖ Report à nouveau	199
❖ Résultat	69
❖ Subvention d'investissement	92
■ Fonds de prévention	

PROVISIONS

Provisions pour charges	14 749
-------------------------	--------

DETTES

Dettes financières	9 545
Dettes de cotisations	2 509
Dettes d'exploitation	70 821

TOTAL GENERAL 98 845



Compte de résultat 2023 (milliers d'euros)

OPÉRATIONS ADMINISTRATIVES, CONTRÔLE MÉDICAL ET ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

DEPENSES

❖ Frais de personnel	15 502
❖ Prestations Action Sanitaire Sociale	4 183
❖ Autres dépenses de fonctionnement	3 903
❖ Dotations aux amortissements	765
❖ Dotations aux provisions	474

TOTAL GENERAL 24 828

Résultat 0

RECETTES

❖ Produits des activités annexes	88
❖ Autres recettes	74
❖ Allocations CCMSA	24 292
❖ Reprises sur provisions	373

TOTAL GENERAL 24 828

MÉDECINE DU TRAVAIL

DEPENSES

❖ Charges de personnel	1 731
❖ Autres dépenses de fonctionnement	445
❖ Dotations aux amortissements	55

TOTAL GENERAL 2 231

RECETTES

❖ Produits des activités annexes	120
❖ Autres recettes	22
❖ Allocations CCMSA	2 159

TOTAL GENERAL 2300

Résultat 69



PROPOSER

UNE OFFRE DE SERVICES
ÉTOFFÉE



Les structures de l'offre de services

En complément de sa mission de service public, la MSA a créé au fil du temps, des services répondant aux besoins des populations rurales et non plus seulement agricoles. Sans en être gestionnaire, car cette offre est portée par des structures juridiquement autonomes, la MSA veille à la cohérence du développement de ces services qui font partie intégrante du Groupe MSA.

Ainsi, en 2023 :

- ❖ 936 seniors ont bénéficié des actions de prévention de l'autonomie réalisées par l'ASEPT Centre Val de Loire (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires).
- ❖ 645 ont participé à « Ma retraite, J'en Profite », action de prévention organisée par l'ASEPT Centre Val de Loire et portée par les Caisses de retraite en interrégime.
- ❖ 7 753 personnes ont bénéficié du service de téléassistance délivré par les associations Présence Verte Touraine et Présence Verte Indre.
- ❖ 555 majeurs protégés ont été accompagnés par l'association Msa Services Tutelles 36.
- ❖ 18 entreprises ont eu recours aux prestations d'accompagnement dans les fonctions support de gestion : ressources humaines, direction et autres, assurées par l'association MSA Services.





Les services en ligne

berry-touraine.msa.fr

► **100 % pratique**

Pas d'envoi de papier
Pas de frais postaux
Disponible 7j/7, 24h/24

► **100 % sécurisé**

Une connexion sécurisée par un mot de passe
Des données cryptées pour une sécurité maximale
Un accusé réception pour toute déclaration

MSA Berry-Touraine

19 avenue de Vendôme

CS 72301

41023 Blois Cedex

berry-touraine.msa.fr

berry-touraine.msa.fr/nous-contacter